

Fiche d'identité du site Natura 2000
« ABBAYE DE JUMIÈGES »
(site n° FR 2302005)

PRÉAMBULE

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Cette diversité constitue le socle de tout type d'activité. Il est prouvé que cette biodiversité est actuellement en danger et il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- Un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COFIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COFIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.
- Un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'étude d'incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

En Haute-Normandie se trouvent 34 sites Natura 2000 répartis dans l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map) du ministère en charge de l'écologie :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map>

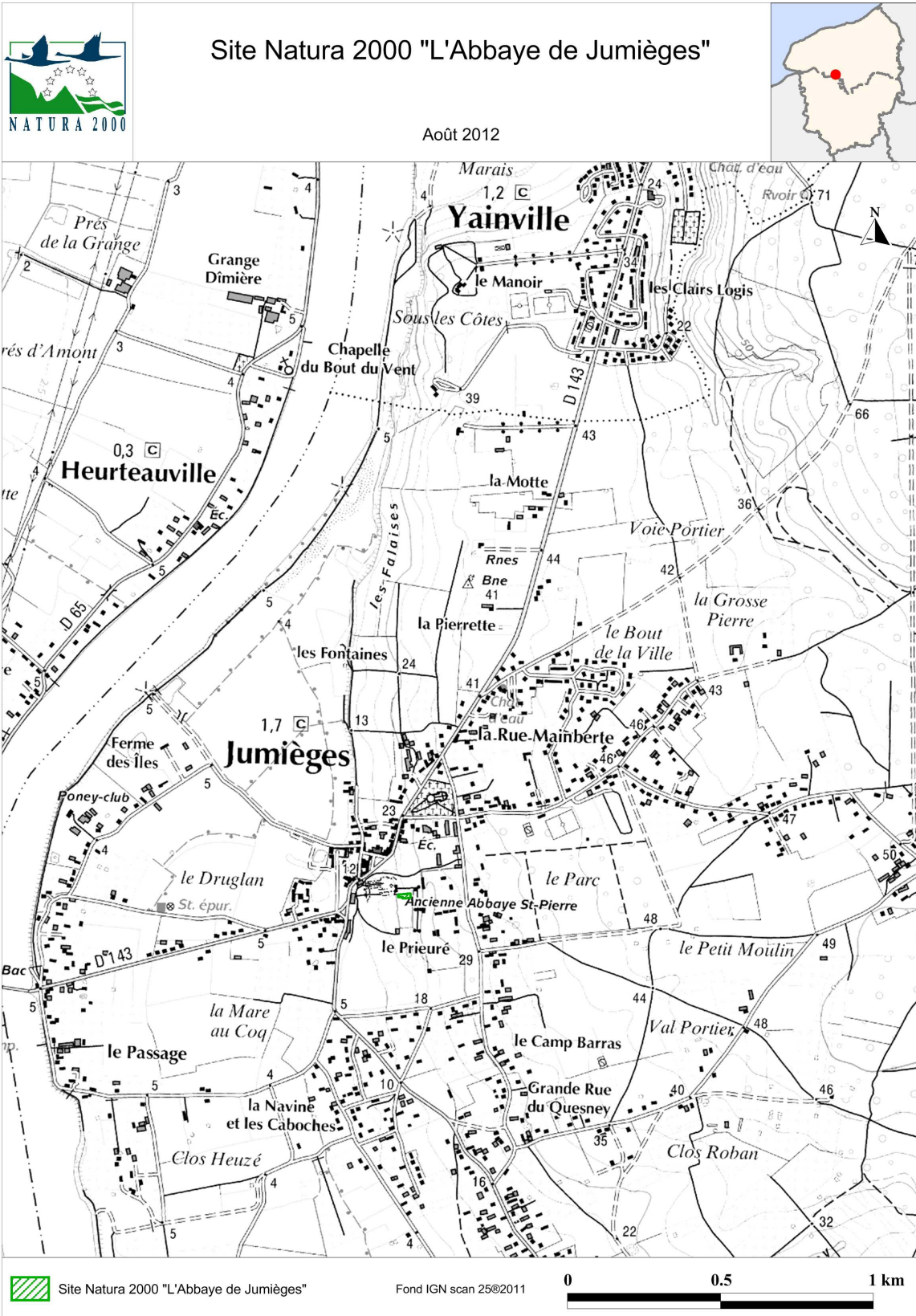
LOCALISATION

Région : Haute-Normandie
Département : Seine-Maritime (76)
Superficie : 0,05 ha
Nombre de communes : 1
Altitude maximale : -- mètres
Région biogéographique : Atlantique

DOCUMENT D'OBJECTIFS

Structure animatrice post-DOCOB : Département de Seine-Maritime

Date d'achèvement : 16/03/2012
Date de mise à jour : /
Arrêté d'approbation du DOCOB : /
Arrêté ministériel de désignation en ZSC : /



PRÉSENTATION DU SITE

Le périmètre Natura 2000.

Le site correspond à une cavité souterraine localisée dans le parc du monument historique classé de l'abbaye de Jumièges, située sur la commune de Jumièges. Il abrite depuis quelques décennies une colonie de reproduction de Murin à oreilles échancrées et de Grand Rhinolophe.

Il s'agit d'une construction en pierre de craie datant du XIII^{ème} siècle. La colonie se trouve dans une salle souterraine du même siècle au dessus d'une glacière construite au XVIII^{ème}. L'entrée de la cavité est protégée par une barrière métallique qui a été aménagée pour permettre le passage des chauves-souris.

La zone d'étude (hors périmètre Natura 2000).

La protection des différentes espèces de chauves-souris et notamment du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échancrées passe par la conservation de l'ensemble des sites utilisés au cours de l'année (swarming, hibernations, parturitions, corridors, et zones de chasse). Ils peuvent être distants, dans certains cas, de plusieurs dizaines de kilomètres les uns des autres. En effet, les chauves-souris ont un rayon d'action qui va bien au-delà du site Natura 2000 proprement dit. Les terrains de chasse des deux espèces présentes dans la cavité de « l'abbaye de Jumièges » peuvent s'étendre jusqu'à 6 ou 7 km autour du site (voire même jusqu'à 12 km pour le Murin à oreilles échancrées). De ce fait, cette fiche ne se limite pas seulement au périmètre du site Natura 2000, mais à la surface comprise dans un cercle de 3 km de rayon, centré sur le site Natura 2000.

Ce rayon de 3 km a été choisi afin de tenir compte des limites naturelles dues à la Seine, des territoires de chasse des deux espèces présentes et des études à mener pour une meilleure compréhension du site.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Type d'espèce	Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun	Intérêt du site
Chiroptères	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Fort
	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Fort
	1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin *	Faible

* 1 individu recensé en 1992.



Grand Rhinolophe
(F. Shwaab)



Murin à oreilles échancrées
(F. Schwaab)

ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les activités sur le site Natura 2000 sont très restreintes puisqu'il s'agit d'une cavité souterraine qui n'est pas accessible au public. Cependant, les activités sur la zone d'étude de 3 km ont été recensées et elles sont plus ou moins favorables à la colonie (voir tableau ci-dessous).

ENJEUX ET OBJECTIFS

Le principal atout de ce site Natura 2000 est la présence en période de mise bas des deux espèces de chauves-souris en nombre très important, que sont le Murin à oreilles échancrées et le Grand Rhinolophe inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats. Au-delà de la présence de ces deux espèces c'est la cavité en elle-même qui est exceptionnelle à la fois d'un point de vue historique mais surtout écologique puisque c'est l'un des seuls gîtes de reproduction de Grand Rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées localisés en milieu souterrain en Normandie. La cavité est aussi utilisée par d'autres espèces en période d'hibernation mais avec des effectifs très réduits.

La préservation de ce site est donc primordiale pour ces deux espèces. Cependant, dans une problématique à long terme, il est indispensable de mieux connaître leurs comportements. Actuellement, seul leur gîte de parturition est connu. Il est important de les étudier pour savoir où elles chassent, afin de mettre en place des mesures de conservation efficaces et créer ou maintenir des habitats de qualité. De même, il serait intéressant de rechercher des gîtes de reproduction annexes et des sites d'hibernation qui pourraient être utilisés par les individus de la colonie.

À l'échelle du site Natura 2000

- **La préservation de la cavité de l'Abbaye de Jumièges**
- **La préservation de la colonie**
- **L'amélioration des connaissances**

À l'échelle de la zone d'étude (et plus)

- **La préservation des deux espèces en dehors de la cavité**
- **L'identification et la préservation des territoires de chasse et des corridors**
- **La recherche de gîtes d'hibernation et d'autres sites de reproduction potentiels**

OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX

	Habitat / Secteur / Activité	Objectifs définis dans le DOCOB
Objectifs sur le périmètre Natura 2000	Cavité souterraine	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver une cavité favorable aux chauves-souris <ul style="list-style-type: none"> • Préserver la tranquillité de la cavité • Maintenir ou améliorer l'entrée des chauves-souris dans la cavité - Améliorer les connaissances sur les chauves-souris dans la cavité <ul style="list-style-type: none"> • Etudier les comportements des chauves-souris • Etudier les caractéristiques de la cavité
Objectifs sur la zone d'étude (3 km)	Zones de chasse et corridors (forêts, zones humides, haies ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou améliorer un habitat de qualité pour le déplacement et/ou la chasse <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le réseau de haies • Maintenir des zones de chasse • Gérer le parc de l'abbaye durablement
	Zone de chasse et gîtes (forêts, haies, zones humides, grottes, cavités...)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances sur les territoires de chasse et les autres gîtes <ul style="list-style-type: none"> • Mener des études sur les 2 espèces • Rechercher d'autres gîtes pour connaître les déplacements entre les gîtes
Les objectifs communs de communication	Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Informer, sensibiliser le public et les collectivités



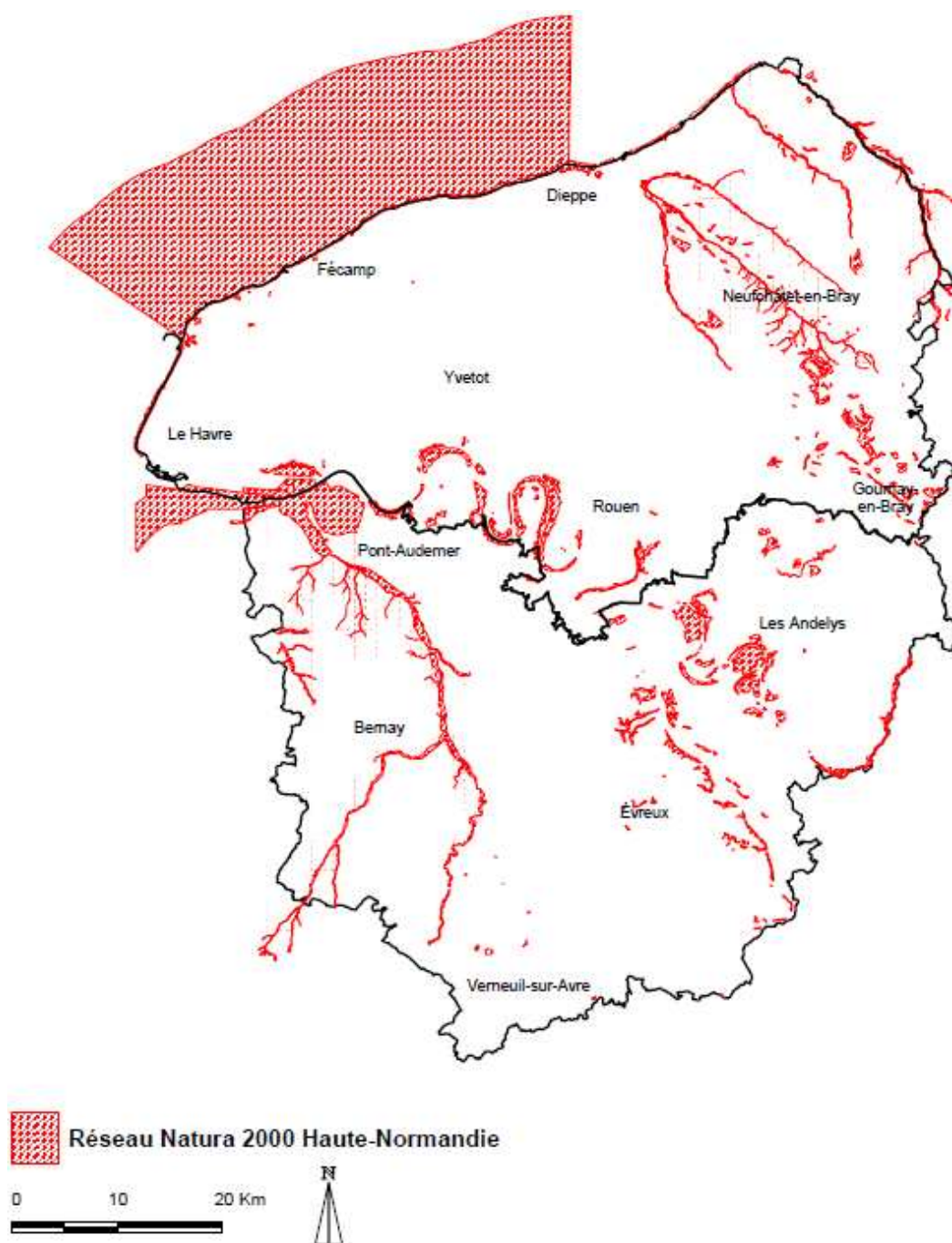
Entrée de la cavité souterraine (G. Bagot)

IMPACT DES ACTIONS/ACTIVITÉS SUR LES ESPÈCES

Le site étant de taille restreinte, sont considérés ici les milieux environnants dans un rayon de 3km.

Type de milieu	Description / activités correspondantes	Grand Rhinolophe - Murin à oreilles échancrées	
		Facteurs favorables	Facteurs défavorables
Plaines céréalières	L'agriculture : cultures des céréales (maïs, blé...)	- Néant	- Utilisation de produits phytosanitaires de types herbicides, fongicides, insecticides - Arasement, arrachage des haies - Peu de proies - Si grande étendue, possibles barrières écologiques
Vergers	L'arboriculture : cultures de pommes, poires et autres fruits	- Zones de chasse intéressantes - Corridors écologiques	- Utilisation de produits phytosanitaires de types herbicides, fongicides, insecticides
Prairies	Élevage de vaches laitières ou à viande, mises en prairies.	- Zones de chasse intéressantes - Proies abondantes si pas de traitement	- Utilisation de produits vermifuges rémanents. - Utilisation de produits phytosanitaires possibles
Milieux humides et aquatiques	Sport nautique, pêche, chasse, tourisme, navigation fluviale...	- Zones de chasse intéressantes (ripisylves, lac...)	- Dérangements possibles - Utilisations possibles de produits phytosanitaires ou polluants
Milieux forestiers	La sylviculture : coupe de bois, travaux de gestion en forêt privée et publique	- Zones de chasse intéressantes	- Enrésinement - Monoculture - Coupes à blanc sur de grandes surfaces - Coupes d'arbres gîtes
Milieux périurbains	Golf, terrain de camping, parc...	- Zones de chasse potentielles (haies, arbres isolés, parc diversifié...)	- Utilisation de produits phytosanitaires ou polluants possibles - Dérangements
Zones urbaines	L'urbanisation : construction, logements, routes...	- Gîtes potentiels (greniers, ponts...) - Zones de chasse potentielles	- Risque de collision - Pollution lumineuse - Risque de dérangement/destruction (anciennes bâtisses)
Carrières	Extraction de granulats	- Zones de chasse potentielles (lac...)	- Risque de destruction d'habitats
Tous les milieux		- Maintien d'une mosaïque de milieu, d'un corridor diversifié et continu. - Maintien de boisements feuillus ou mixtes avec du sous étage - Préservation des gîtes et de leur tranquillité	- Enrésinement à grande échelle - Perte de corridors - Utilisation de produits phytosanitaires - Destruction de gîtes et perturbation

ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE



ANNEXE 2 : COMMUNE DU SITE

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur c@rmen

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
76480	Jumièges	0,05 ha